Les Convergences botaniques

1. Présentation

Les convergences botaniques est un colloque de botanique organisé chaque année par la société botanique d'Occitanie. Les sept premières éditions se sont tenues en 2020, 2021, 2023 et 2024 à Montpellier, en 2022 à Nancy, 2025 à Toulouse et 2026 à Grenoble ; au total, près de cent-vingt interventions ont été proposées aux congressistes (programmes en annexe). La 8e édition se tiendra les 2 et 3 octobre 2027 au centre Rabelais à Montpellier (34000).

Cette manifestation s'adresse à un large public de botanistes, débutants, confirmés ou experts. Les interventions proposées devront, quel que soit le sujet, être pensées en respectant cet objectif.

La participation attendue est de 400 personnes lors de l'édition 2027.

Les sujets proposés pourront traiter de thèmes très variés en lien avec la botanique : floristique, nomenclature, taxinomie, contributions chorologiques, histoire de la botanique, conservation, biographies de botanistes, présentation d'un voyage botanique, archéobotanique, écologie, phytosociologie, toxicologie, pharmacognosie (matière médicale), allergologie, informatique appliquée à la botanique, etc. (liste non exhaustive).

Les conférenciers retenus sont des professionnels ou des non-professionnels.

Le programme garantira une grande diversité des thèmes abordés, même si certains seront quantitativement plus représentés (floristique notamment).

Les formats retenus seront courts, de 30 minutes (20 mn de présentation + 10 mn de questions). Il sera également possible de présenter des posters (format A0).

2. Organisation

Les Convergences botaniques est organisé par la société botanique d'Occitanie dans le cadre de partenariats avec de nombreuses associations en et hors région Occitanie. Actuellement les partenaires de la manifestation sont :

- Hors région Occitanie : Floraine, Gentiana, société botanique de France, société botanique de Franche-Comté, société botanique du Centre-Ouest, société linnéenne de Lyon, société linnéenne de Provence, société linnéenne de Bordeaux, société botanique d'Alsace, Conservatoires botaniques nationaux alpin, méditerranéen et du Massif central ;
- En région Occitanie : association botanique gersoise, association mycologique et botanique de l'Aveyron, association mycologique et botanique de l'Hérault et des hauts cantons, conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, fondation de l'université de Montpellier, la garance voyageuse, les amis des sciences et de la nature, société botanique d'Ardèche, Nature

en Occitanie, société botanique de Gruissan, société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard, société d'études scientifiques de l'Aude, société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, société des naturalistes du Lot, société des sciences naturelles du Tarn-et-Garonne, société d'étude des sciences naturelles de Béziers, société tarnaise de sciences naturelles, Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et Pyrénées-Midi-Pyrénées.

Le comité d'organisation des *Convergences botaniques* est actuellement composé d'une vingtaine de membres :

- Collège de la SBOcc : Frédéric Andrieu, Olivier Argagnon, Pascale Coulot, Pierre Coulot (président), Guillaume Fried, Valérie Martin-Rolland, Sabine Perrier-Bonnet, Philippe Rabaute, Sarah Silvéréano, Jérémy Tritz,
- Collège des partenaires : Maxime Lavoué (société botanique du Centre-Ouest), Élisabeth Dodinet (société botanique de France), François Muñoz (société linnéenne de Lyon), Alicia Le Guyader et François Vernier (Floraine) et Serge Risser (Gentiana).

Le comité d'organisation est en charge de l'établissement du programme. Il sélectionne les interventions en toute indépendance, en tenant compte :

- de la diversité et de la complémentarité des thèmes abordés,
- de l'équilibre général du programme,
- de la diversité des origines géographique et institutionnelle des intervenants,
- de l'accessibilité des interventions à un public large,
- de l'alternance des intervenants entre les différentes éditions du colloque.

Après avoir arrêté son choix, il le présente au conseil d'administration de la SBOcc, qui le valide.

3. Dépôt des propositions de contribution

Les candidats doivent remplir le formulaire d'appel à contributions, qui est un pdf remplissable (formulaire pdf).

Ils devront également transmettre au comité d'organisation les éléments suivants, qui figureront au programme transmis aux congressistes si leur proposition est retenue :

- Un CV simplifié,
- Un résumé de leur intervention
- Une photo en .jpg

Ce document doit être adressé à ***convergences@sbocc.fr*** au plus tard le dimanche 28 février 2027 à minuit. Un accusé de réception sera envoyé au candidat en retour.

4. Calendrier de sélection

Le comité d'organisation se réunira entre le 2 et le 15 mars 2027 pour étudier les propositions de contributions. Les intervenants pourront être contactés pour d'éventuels compléments d'information.

Le programme sera définitivement arrêté au plus tard le dimanche 28 mars 2027, pour être diffusé environ six mois avant la date du colloque.

Si le candidat l'a accepté, une contribution refusée pourra se voir proposer l'exposition d'un poster.

5. Modalités des interventions lors du colloque – Engagement des conférenciers

Les intervenants s'engagent à :

1. préparer leur présentation à l'aide d'une version récente de Powerpoint, mais pas avec d'autres logiciels (comme par exemple Openoffice) ;
2. utiliser exclusivement le masque Powerpoint qui leur sera fourni par le comité d'organisation, en en respectant les éléments (charte graphique, police de caractères, etc.) ;
3. pour les posters, apposer l'image des *Convergences botaniques* sur leur poster (image qui leur sera fournie) ;
4. ne pas utiliser l'écriture épicène (ou orthographe inclusif) dans leur présentation ;
5. transmettre leur présentation au comité d'organisation (ou la maquette PDF pour les posters) au plus tard le **dimanche 5 septembre 2027**, par envoi sur *convergences@sbocc.fr* (mail ou envoi de fichier lourd par un outil de type Wetransfer, Smash, Grosfichiers, etc.) ;
6. respecter leur temps de parole de vingt minutes, qui sera suivi par dix minutes de questions de la salle ;
7. n'émettre à l'occasion de leur présentation aucune opinion politique, syndicale ou religieuse, mais se limiter à des présentations scientifiques ;
8. s'engager à ne solliciter aucune rémunération pour leur présentation lors des *Convergences botaniques*.